

Conseil académique de la LVR du 30 Juin 2017

Relevé de conclusions

Le conseil académique de la LVR s'est tenu le vendredi 30 juin 2017, au rectorat salles Juminer 1 et 2, sous la présidence de Monsieur le Recteur Camille GALAP. Ce conseil a été co-animé par Monsieur le Recteur et Madame Catherine PIETRUS, IA-IPR (ff) LVR, de 14h30 à 17h.

Un tour de table permet de connaître les noms des personnes présentes et les structures qu'elles représentent.

Etaient présents :

Frédéric BABLON DAASEN

Nicole DUPUY Directrice de cabinet

Fabienne CONDO Directrice de la communication

Georges BREDENT Conseil Régional

Dominique HUBERT Conseil Régional

Catherine BLONDEAU Conseil Général

Dominique MOUNIEN Réseau Canope

Jocelyne VIEILLOT IA-IPR d'anglais-coordonnatrice des langues

Jean-Louis LAZARD IEN LVE-LVR

Cynthia FRENET IENA

Marie-Gabrielle PAMPHILE IEN ET-EG

Claude RIVIER DAAC

Pascale GOUINAUD SAPCG

Lambert-Félix PRUDENT Université des Antilles/ESPE

Frédéric ANCIAUX ESPE

Sarah MOZAR Certifiée LVR, Chargée de mission aide à l'inspecteur

Jeffrey SELLIN Certifié LVR, IAN de la discipline

Firmin THEOPHILE, Certifié LVR, PFA de la discipline

Olivier MIRVAL CPD LVR

Bernard HIBADE CPD LVR

Joëlle BARTEBIN Représentant de la FAPEG

Jeany SARANT Représentant du SPEG

Mylène TERRO Représentant du SNES FSU

Jean-Yves DACALOR Représentant du SE UNSA

Stanley SEGRETIER Représentant du SE UNSA

Félix COTELLON Association REPRIZ



Delile DIMAN-ANTENOR Association Ka ! Mi nou !
Francelise BERTELY-AHOUA Association TIKANN
Georges DRUMEAUX Ecrivain
Rémy SENNEVILLE Journaliste
Dydir MANETTE Editeur

Invités :

Gildas CELINI Professeure certifiée de créole
Corinne FAMIBELLE Professeure certifiée de créole
Alain RUTIL Ecrivain

Excusés :

Francine DOQUET IEN ET-EG Lettres-Anglais
Nina GELABALE Conseil Régional
Brigitte RODES Conseil Départemental
Josée GARIN Principal du collège S. TELCHID
Christian LOUIS Proviseur du lycée C. COËFFIN
Mirna BOLUS ESPE
Bruno PETRO Chargé de mission aide à l'inspecteur

Après l'introduction par Monsieur le Recteur, le bilan de l'année scolaire 2016-2017 a été présenté par la projection d'un diaporama. Ce bilan fut assuré par l'IEN LVE-LVR, Monsieur LAZARD et les conseillers pédagogiques LVR Messieurs Olivier MIRVAL et Bernard HIBADE pour le premier degré. Pour le second degré, le bilan a été présenté par Mesdames l'IA-IPR(ff) de créole, Catherine PIETRUS, la chargée de mission auprès de l'inspecteur Sarah MOZAR et par Messieurs l'IAN, Jeffrey SELLIN et le PFA, Firmin THEOPHILE.

À l'issue de ce bilan qui constituait le premier point à l'ordre du jour, la réunion s'est poursuivie selon l'organisation prévue.

Culture/littérature/pédagogie

Trois intervenants ont été invités à présenter leur contribution autour du créole :

- Alain RUTIL, écrivain et ancien professeur de créole chargé de mission, a présenté son livre *Pòtré-pòtré a*.
- Georges DRUMEAUX, écrivain et ancien IA-IPR de lettres en charge du créole, a présenté son livre, *Koukyanm ou le couteau jaune de l'anoli* en proposant un exemple d'exploitation de textes en classe.

- Gildas CELINI, professeure certifiée de créole a présenté une proposition d'outillage pédagogique. Dominique MOUNIEN, directrice de CANOPÉ souhaite soutenir le projet pour publication.

Quelques actions

Des professeurs de créole ont été conviés au CALVR afin de présenter des projets menés durant l'année scolaire au niveau académique ou dans leur établissement.

- Jeffrey SELLIN, professeur certifié de créole et IAN LVR-créole :
 - Audiolingua : arrivée du créole guadeloupéen
 - Collège Front de mer : Projet d'échange avec Sainte-Lucie et action Banque alimentaire.
- Corinne FAMIBELLE, professeure certifiée de créole :
 - Résidence littéraire (2^e édition) : faire découvrir la littérature caribéenne aux élèves, en présence de l'auteur.
- Olivier MIRVAL et Bernard HIBADE, conseillers pédagogiques :
 - Le projet *patrimwàn* et DAAC LVR/ Sciences du premier degré
 - Parcours de validation de compétences LVR 2017 :
 - Total pour l'Académie : 18 nouveaux habilités et 30 futurs habilités
 - Classe bilingue :
 - Environ 320 élèves (3 classes de cycle 1, 4 classes de cycle 2, 6 classes de cycle 3)
 - Thématiques de formation de l'année 2016/17 : La contextualisation des disciplines non linguistiques/ concevoir son projet pédagogique/ les démarches comparatives d'enseignement bilingue.

Point sur les conventions

Georges BRÉDENT, conseiller régional, informe que la convention est en cours d'analyse. Il confirme la résolution de la Collectivité Régionale de consolider les liens pour la politique régionale de la LVR qui passe par le renouvellement de l'existant, le renforcement de l'apprentissage de toutes les langues et les moyens qui seront alloués pour la formation des enseignants. Il réaffirme que l'académie et les collectivités ont besoin d'œuvrer ensemble pour ce but commun.

Remy SENNEVILLE, journaliste membre du CALVR, n'était pas là pour représenter le département mais a confirmé l'attachement de ce dernier quant à l'importance du créole et à la signature d'une convention.

Perspectives

1^{er} degré

LIAISON INTERDEGRES	<ul style="list-style-type: none"> - Ancrer dans la liaison cycle 3, la pédagogie de projet : ex. Ti novélis anlé radyo « Inter S’cool », animer des commissions LVR au sein des Conseil Ecole-Collège (CEC)
PERFORMANCES ET EVALUATION DES ELEVES	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir le livret d’évaluation CM1 - Passation de tests en mai-juin 2018?
CLASSES BILINGUES	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser le processus d’accompagnement (baisse du nombre d’heures Formation Continue) - Tester d’autres démarches (cf. guide)
PARTENARIATS	<ul style="list-style-type: none"> - Académie de Guyane
GROUPE DES REFERENTS LVR ET MALLETTE NUMERIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - Livraison en avril 2018 - Conception des 30 séquences afférentes aux productions - Diffusion école : mai/ juin <p>Finalisation des aspects administratifs</p>
PARCOURS DE VALIDATION DE COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion 2018 : une trentaine de visites dans les classes <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer lien avec les circonscriptions : calendrier de travail, planning visites , stages pôles ...
ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS SUR LE TERRAIN	<ul style="list-style-type: none"> - Maillage par les groupes ressources de circonscription ex. Sainte-Rose, Nord Grande-Terre ... - Visibilité des actions – lien avec les conseillers pédagogiques de circonscription <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion des outils produits

2^d degré

Création d'outils numériques	<ul style="list-style-type: none"> - Conception d'outils pédagogiques par cycle pour l'enseignement de la LVR. - Portail internet « Simenn kréyòl »
Partenariat avec la chambre des métiers	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction du créole à l'URMA (Université Régionale des Métiers de l'Artisanat).
Partenariat avec l'IUT	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture rentrée 2017: DUT Carrière Sociale option: animation socio-culturelle (créole LV2)
Micro-lycée	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du créole : LV2 et LVA
Numérique et collaboration IAN pôle langues	<ul style="list-style-type: none"> - Portail académique inter-langues
Formations des enseignants	<ul style="list-style-type: none"> - Formation spécifique des professeurs accueillants les étudiants stagiaires de l'ESPE. - Accompagnement des professeurs contractuels. - Formation cycle 3
Développer et pérenniser les partenariats	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Associations - Louisiane - Pays caribéens : Sainte-Lucie... - Audiolingua - Académies Guyane, Martinique, Réunion

Orientation

Création d'une agrégation des langues de France	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant les créoles : ouverture 2020
Possibilité de renforcer les langues vivantes dans les enseignements obligatoires *	<ul style="list-style-type: none"> - « un enseignement commun ou un enseignement complémentaire peut à chaque niveau être dispensé dans une langue vivante étrangère, ou régionale, à la condition que l'enseignement en langue étrangère, ou régionale, ne représente pas plus de la moitié du volume horaire de l'enseignement considéré ».

**Offre en langues
vivantes
Rentrée 2017 ***

- **Maintien des bilangues en 6^e : « sans obligation de continuité avec l'enseignement des langues proposées dans l'école d'origine »**
- **Enseignement facultatif : Dès la 6^e, les collèges peuvent proposer un enseignement de langues et cultures régionales jusqu'à 2 heures par semaine.**

Actions à venir

Le thème de la semaine académique 2018 a été présenté :

Isidan, lòtbò, touwon latè: lang é kilti kréyòl ka viv, lang é kilti kréyòl ka vwayajé

Ancrage dans le territoire et ouverture au monde

S'ouvrir au monde en y intégrant une nouvelle façon de le penser et de le regarder par le prisme de la langue et des arts.

Au-delà des actions traditionnellement mises en place dans les établissements scolaires, il est prévu, comme cette année 2016-2017, un séminaire sous forme de journées de réflexion inter degrés et interdisciplinaires.

Questions diverses

Questions du SPEG :

Jeanny SARANT, représentante du SPEG, interroge sur :

- 1) Les modalités de l'enseignement de la LVR en LV2 dans les établissements et l'organisation du baccalauréat : Les élèves qui n'ont pas suivi l'enseignement du créole durant l'année mais ont décidé de le passer au bac. La note académique les obligeait à passer en contrôle terminal donc selon les mêmes modalités que les candidats libres. Qu'en sera-t-il pour l'année prochaine ?
- 2) Pourquoi seulement 4 heures de créole allouées aux lycées professionnels ? Qu'advient-il de la continuité pédagogique ?
- 3) Qu'en est-il de l'enseignement bilingue au second degré ?
- 4) Où en est la mise en place de l'agrégation de créole ?
- 5) Qu'en est-il aujourd'hui de la présence du créole en BTS ? Nous avons constaté que dans le texte de référence, il y avait toutes les langues régionales sauf le créole.

Réponses :

- 1) Monsieur le Recteur : les règles sont connues dès le début de l'année. Une note a été envoyée en ce sens aux établissements. La note s'appliquera l'année prochaine.
- 2) Madame Catherine PIETRUS : Au vu de la demande croissante, la DBM a pu allouer 4 heures aux lycées professionnels. Ces quatre heures sont généralement dévolues aux classes de première et de terminale ; pour la classe de seconde, généralement, les établissements utilisent leurs fonds propres à hauteur de deux heures pour assurer la continuité. Aujourd'hui, le créole est enseigné dans tous les lycées professionnels, Marie-Galante et Saint-Martin compris.
- 3) Catherine PIETRUS : Cet enseignement n'est pas encore à l'ordre du jour. Il s'agit de dresser un bilan des classes bilingues au 1^{er} degré pour mesurer l'opportunité de telles ouvertures au second degré. En l'état, les élèves qui ont suivi cet enseignement poursuivent leur apprentissage du créole dans les collèges qui les accueillent, le créole étant enseigné dans tous les collèges publics de l'académie.
- 4) Catherine PIETRUS : elle aura vraisemblablement lieu en 2020

- 5) Catherine PIETRUS : En effet, la note de service n° 2012-0018 du 25 septembre 2012 dont l'objet est d'actualiser le choix des langues pour les épreuves des examens du BTS, propose toutes les langues régionales sauf le créole. La question a été posée à la DGESIP. Notre interlocuteur nous a répondu qu'il n'a pas connaissance des raisons qui ont conduit à ce choix et qu'à ce stade, il n'est pas prévu de modification de la note de service relative aux langues en BTS.

Question du SNES FSU :

Mylène TERRO, représentante du SNES-FSU fait remarquer la non création de postes en 2017 pour le créole.

Réponse :

Monsieur le Recteur : Il y a eu 5 création de postes cette année.

Autres questions ou interventions

Lambert-Felix PRUDENT :

- Tous les stagiaires ESPE devraient bénéficier d'une formation en créole (cours de sensibilisation). Il est difficile de trouver des enseignants souhaitant passer le CAPES créole. Par ailleurs, il a été sollicité pour travailler sur le corpus de l'Agrégation

Catherine PIETRUS :

- Le recrutement en Master MEEF PLC créole se fait dans toutes les disciplines. Ceci est en partie dû au fait que la faculté ne propose pas le cursus L3 créole en Guadeloupe. Cette situation requiert une remise à niveau importante des étudiants.

Marie-Gabrielle PAMPHILE, IEN ET-EG, intervient sur l'importance de la LVR au sein de la structure URMA.

Catherine PIETRUS :

-Une première réunion s'est tenue dans l'enceinte de l'URMA à Basse-Terre entre elle, l'administration de l'URMA et des enseignants des différents CFA. Des bases ont été jetées pour que soit assuré cet enseignement dans les meilleurs délais.

Catherine BLONDEAU du conseil départemental intervient sur les perspectives pour le mois du créole. Présentation du concours thriller qui sera lancé à la rentrée prochaine.

Alain RUTIL :

- Comment compte faire l'académie pour permettre aux enseignants d'utiliser leur valence quelle que soit leur affectation ?

Monsieur le Recteur a évoqué la possibilité pour les collègues d'enseigner leur valence.

Catherine PIETRUS :

- La question a été évoquée avec la DPES. Il y a une question de nomenclature à régler, les postes en LVR étant fléchés Créole pour la plupart, même si le CAPES est bivalent.

Félix COTELLON souhaite un partenariat avec l'académie pour la formation des enseignants à l'enseignement du patrimoine immatériel et la diffusion des outils créés sous l'égide de l'UNESCO dans ce domaine.

Delile DIMAN-ANTENOR présente son recueil *Pawòl ka*, composé de textes de chansons de *mâitres ka* de la Guadeloupe, qui peut être un support à exploiter en classe,

La séance est levée à 17 heures par Monsieur le Recteur.

Compte-rendu réalisé par Catherine PIETRUS à partir des notes du secrétaire de séance Jeffrey SELLIN.

